



DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT U13

Saison 2020 / 2021

(Validé par le Comité Directeur le 18 septembre 2020)

ARTICLE 1 - TITRE

Le District Aisne de Football organise l'épreuve :

Catégorie U13 : Réservée aux licencié(e)s U11 et U11F (3 maximum par équipe et par rencontre), U12 et U12F, U13 et U13F, U14F

ARTICLE 2 - ENGAGEMENT

Les engagements seront établis selon la procédure fixée par le district et lui seront adressés.
Les droits d'engagement, fixés par le Comité Directeur du District, seront prélevés sur le compte du club.
Les clubs qui annulent leur engagement sont pénalisés d'une amende égale au double du droit d'engagement, exception faite pour les cas de force majeure qui seront examinés par la commission des compétitions qui reste souveraine.

La date limite des engagements est fixée, pour chaque saison, par la Commission des Jeunes.
Afin de satisfaire aux obligations d'équipe de jeunes, une équipe devra participer au minimum et dans son intégralité à la 2^{ème} phase

ARTICLE 3 - FORFAITS

Une équipe déclarant forfait quatre fois au cours de la saison est déclarée forfait général.
Une équipe déclarant 1 forfait au cours des 6 journées de la 1^{ère} phase échiquier D1 sera automatiquement reversée en D2 pour la 2^{ème} phase

ARTICLE 4 - SYSTEME DE L'EPREUVE

ORGANISATION U13 - SAISON 2020/2021				
Phase 1	Niveau 1		Niveau 2	
	1 équipe par club		X groupes de 9 ou 10 équipes - Plateaux de 3 équipes - 4 journées - 8 rencontres	
	Demande du club à l'engagement		Etablissement d'un classement de 1 à X	
	16 équipes selon résultats U13 de la saison précédente		Les 27 meilleures équipes en Niveau 2 - Les autres en niveau 3	
	Brassage sur 6 journées		Niveau 2	Niveau 3
	Formule Echiquier		27 équipes - 3 groupes de 9 équipes	X équipes - X groupes de X équipes
	FMI obligatoire		4 journées	4 journées
	Affectation pour la phase 2		Plateau de 3 équipes (6 rencontres)	Plateau de 3 équipes (6 rencontres)
	1 ^{er} au 6 ^{ème} (6) : D1 en Phase 2		Etablissement d'un classement de 1 à 27	Etablissement d'un classement de 1 à x
	7 ^{ème} au 16 ^{ème} (10) : D2 en Phase 2		1 ^{er} au 8 ^{ème} (8) : D2 en Phase 2	1 ^{er} au 11 ^{ème} (11) : D3 en Phase 2
		9 ^{ème} au 27 ^{ème} (19) : D3 en Phase 2	Les autres (x) : D4 en Phase 2	
Phase 2	D1	D2	D3	D4
	6 équipes	18 équipes	30 équipes	X équipes
	1 poule	3 poules de 6 équipes	5 poules de 6 équipes	X poules de X équipes
	10 journées en AR	10 journées en AR	10 journées en AR	X journées en AR ou en Aller simple
	1 ^{er} au 3 ^{ème} : Montée en U14 Ligue	Etablissement d'un classement de 1 à 18	Etablissement d'un classement de 1 à 30	Etablissement d'un classement de 1 à X
	4 ^{ème} au 6 ^{ème} : Passage en U14 D1	Positionnement en U14 et U15 en 2021/2022	Positionnement en U14 et U15 en 2021/2022	Positionnement en U14 et U15 en 2021/2022
FMI obligatoire	FMI obligatoire	FMI obligatoire	FMI obligatoire	

ARTICLE 5 - CLASSEMENTS

Formule Echiquier sur 6 journées

A l'issue de chaque journée, un classement est établi.

Le classement se fait par addition de points :

Match gagné : 3 points - Match nul : 1 point - Match perdu : 0 point - Match perdu par pénalité : -1 point -
Forfait : -1 point

En cas d'égalité de points à une place quelconque, le classement des clubs est établi de la façon suivante :

1/ Nombre de points entre les équipes concernées à condition que **TOUTES** les rencontres entre ces équipes se soient disputées

2/ Goal average particulier à condition que **TOUTES** les rencontres en les équipes concernées se soient disputées

3/ Meilleure attaque entre les équipes concernées à condition que **TOUTES** les rencontres entre ces équipes se soient disputées

4/ Goal average général

5/ Meilleure Attaque

Journée 1 : tirage au sort au sort des 8 rencontres

Journée 2 à 6 : en fonction classement selon le principe 1^{er} contre 2^{ème}, 3^{ème} contre 4^{ème} et ainsi de suite
2 équipes ne peuvent se rencontrer qu'une seule fois au cours des 6 journées

Si une équipe a déjà rencontré l'équipe qui doit selon le classement lui être opposée, il sera désigné l'équipe suivante au classement.

Désignation des terrains

Journée 1 : l'équipe tirée en premier lors du tirage au sort reçoit

Journée 2 à 6 : l'équipe s'étant déplacée le plus de fois reçoit sinon l'équipe la mieux placée au classement reçoit

Les équipes classées aux 6 premières places à l'issue des 6 journées disputeront le championnat de D1

Les autres équipes participeront au championnat de D2 de la 2^{ème} phase

Championnat

Le classement se fait par addition de points :

Match gagné : 3 points - Match nul : 1 point - Match perdu : 0 point - Match perdu par pénalité : -1 point -
Forfait : -1 point

Un match perdu par forfait est réputé l'être par trois buts à zéro.

Un match perdu par pénalité entraîne l'annulation des buts marqués pour l'équipe en faute. L'équipe déclarée gagnante bénéficie du maintien des buts qu'elle a marqués au cours de la rencontre, buts dont le nombre est en tout état de cause fixé à un minimum de trois. Dans le cas de score vierge, l'équipe est déclarée gagnante sur le score de trois buts à zéro.

Les équipes sont classées en fonction du nombre de points ou d'un coefficient (nombre de points divisés par nombre de matches joués) si le nombre de matches est différent selon les équipes.

En cas d'égalité de points à une place quelconque dans un même groupe, le classement des clubs est établi dans de la façon suivante :

Alinéa 1

Il est tenu compte, en premier lieu, du classement aux points des matches joués entre les clubs ex-aequo **à condition que toutes les rencontres prévues au calendrier se soient disputées.**

Alinéa 2

Si l'alinéa 1 ne peut départager les équipes à égalité, il est tenu compte de la différence entre les buts marqués et concédés par les clubs ex-aequo au cours des matches les ayant opposés **à condition que toutes les rencontres prévues au calendrier se soient disputées.**

Alinéa 3

Si l'alinéa 2 ne peut départager les équipes à égalité, il est tenu compte de la différence des buts marqués et encaissés au cours de la totalité du championnat (coefficient différence / matches joués si ceux-ci sont différents entre les équipes à départager).

Alinéa 4

Si l'alinéa 3 ne peut départager les équipes à égalité, il est tenu compte de la meilleure attaque à la fin du championnat (coefficient différence / matches joués si ceux-ci sont différents entre les équipes à départager). Si aucun des 4 alinéas ne peut départager les équipes à égalité, un match supplémentaire entre ces 2 équipes aura lieu (avec prolongation éventuelle) sur un terrain neutre. A défaut de résultat positif, les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but.

Ces dispositions seront utilisées si le championnat ne va pas à son terme.

ARTICLE 6 – ACCESSIONS EN LIGUE

Le nombre d'accession en championnat régional U14 est fixé par la ligue des HDF (3 fin 2020/2021 pour la saison 2021/2022)

ARTICLE 7 - PARTICULARITES

Un club ne pourra être représenté que par 1 seule équipe pour le niveau D1

ARTICLE 8 - TERRAINS ET BALLONS

a. Ballon T4

b. Terrain de Foot à 8

ARTICLE 9 - TEMPS DE JEU

2 X 30 minutes pour les matchs secs

ARTICLE 10 - CAS NON PREVUS

Les cas non prévus dans le présent règlement sont jugés par la commission compétente et, en dernier ressort, par le comité directeur du District de l'Aisne.